

SEANCE DU 15 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 15 octobre 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Jean-Claude BAGUET, Sylvain CUYER,
Frédéric LANGLOIS, Jean-François GOMEZ, M. Philippe PICQUE,
Loïc TAPISSIER,
Mmes Sophie FOUCAULT, Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT.

Absents excusés : Mmes Isabelle DESHAYES, Isabelle POSTEL et Sophie CHAUMEIL.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Madame Isabelle DESHAYES a donné son pouvoir à Monsieur Sylvain CUYER, le document n'étant pas signé il ne peut pas être pris en compte lors des votes.

PROGRAMME DU 11 NOVEMBRE 2019

11 h 15 : Messe en l'église du bourg

12 h 00 : Formation du cortège et commémoration solennelle au Monument aux Morts

12 h 30 : Vin d'honneur à la mairie, offert par la Municipalité.

DECISION MODIFICATIVE AU BP 2019 : relevé topographique – route de Dieppe

Le Conseil Municipal a décidé d'effectuer les travaux de réfection des trottoirs route de Dieppe. Un relevé topographique de ces travaux était nécessaire au préalable et a été réalisé par le cabinet ABSCISSE, bureau secondaire de Marseille-en-Beauvaisis. Son coût est de 1 089.00€ HT soit 1 306,80 euros TTC.

Le Conseil Municipal n'avait pas inscrit ce montant en dépenses budgétaires au budget primitif 2019.

Le Conseil Municipal décide, par 10 voix pour et 1 abstention, la modification au budget primitif M14 année 2019.

Section d'Investissement :

Dépenses :

Article 2315 Programme N° 313 Route de Dieppe – Caniveaux : + 1 307.00€

Article 2128 Programme N° 309 Plateforme voirie rue Jean Touchard – Borne papier : - 1 307.00€

DECISION MODIFICATIVE AU BP 2019 : devis remplacement des ordinateurs à la mairie

M. le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'ADICO, prestataire en logiciel informatique, concernant le changement des deux unités centrales du secrétariat de la mairie.

Ce changement est dû au prochain transfert des données informatiques sur WINDOWS 10.

Les logiciels actuels sont WINDOWS 7 et sont devenus obsolètes pour la migration des données.

Le devis de l'ADICO s'élève à 2 093.74€ HT soit 2 512,49 euros TTC.

Le Conseil Municipal accepte le présent devis et autorise M. le Maire à signer tout contrat se rapportant à ce changement par 10 voix pour et 1 abstention.

Le Conseil Municipal n'avait pas inscrit ce montant en dépenses budgétaires au budget primitif 2019.

Le Conseil Municipal décide la modification au budget primitif M14 année 2019

Section d'Investissement :

Dépenses :

Article 2183 Programme N° 314 Informatique secrétariat de Mairie : + 2 600.00€

Article 2031 Programme N° 292 Eglise – Etude et aménagement de la sacristie : - 2 600.00€

DELIBERATION CONTRAT SOLUTIONS CLOUD MICROSOFT

M. le Maire présente au Conseil Municipal le contrat solutions CLOUD MICROSOFT qui doit être mis en place entre l'ADICO et la mairie de Songeons.

« CLOUD » ou « Informatique en nuage », est une infrastructure qui permet d'exploiter la puissance de calcul ou de stockage via des serveurs informatiques distants auxquels les usagers se connectent par l'intermédiaire du réseau internet.

Le Conseil Municipal accepte le présent contrat et autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce contrat par 10 voix pour et 1 abstention.

DELIBERATION : Actualisation du projet de la CCPV et du Comité Départemental de tourisme équestre de création d'un sentier de randonnée équestre, plan et circuit envisagé

Dans le cadre de sa compétence « actions de développement économique, dont la promotion touristique », la Communauté de Communes de la Picardie Verte souhaite développer des sentiers de randonnées sur l'ensemble de son territoire.

Elle propose la création d'une boucle équestre de 120 kms, dénommée « La Grande Boucle Equestre ». Afin de permettre la création de ce circuit traversant la commune, et afin de garantir la qualité et la pérennité du parcours, l'inscription de ce circuit au « Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée » est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à la création du circuit « La Grande Boucle Equestre »,

COLIS DE NOËL 2019

Le Conseil Municipal décide pour les colis des personnes âgées de retenir le magasin COCCINELLE pour cette année.

Le Conseil Municipal décide pour le colis des agents communaux de retenir le magasin Les Saveurs de la Halle.

LOGEMENT RUE DE LA GARE

Le Conseil Municipal est informé de la location du logement à Monsieur et Madame Robert SIX pour une durée de six ans renouvelable, à compter du 11 octobre 2019 et moyennant un loyer de cinq cent quatre-vingt-dix euros par mois ainsi qu'une provision pour charges de dix euros par mois avec un dépôt de garantie de cinq cent quatre-vingt-dix euros.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs, à Mr le Maire, pour signer les documents nécessaires à la location de ce bien immobilier.

LOGEMENT 3B RUE DU GENERAL DE GAULLE (logement au-dessus de la bibliothèque) :

Le Conseil Municipal est informé de la location de ce logement à Madame Stéphanie DUNET pour une durée de trois ans renouvelable, à compter du 1er octobre 2019 et moyennant un loyer de cinq cent euros par mois ainsi qu'une provision pour charges de sept euros par mois avec un dépôt de garantie de cinq cent euros.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs, à Mr le Maire, pour signer les documents nécessaires à la location de ce bien immobilier.

LOGEMENT 24 RUE DES PRAIRIES :

Suite au décès de Mme Drouet, le logement 24 rue des Prairies sera remis en location. Le montant du loyer est fixé à cinq cent trente euros et vingt centimes par mois plus une provision pour charges qui sera mise en place.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs, à Mr le Maire, pour signer les documents nécessaires à la location de ce bien immobilier.

LOGEMENT 3A RUE DU GENERAL DE GAULLE :

Le logement 3A rue du Général de Gaulle (studio) sera libre à la location à partir du 24 décembre 2019.

A cet effet, le loyer est fixé à trois cent cinquante-cinq euros et quatre-vingt-quinze centimes par mois plus une provision pour charge de trente euros par mois.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs, à Mr le Maire, pour signer les documents nécessaires à la location de ce bien immobilier.

GRAVILLONNAGE 2020 :

Il est proposé de recontacter la commune de Gerberoy pour traiter la totalité de la rue du Pommier Malsoin. Proposition pour l'année 2020 : bas de la rue de la Laiterie à terminer (bicouche), hameau de Séronville (après travaux), rue de la Briqueterie (après travaux).

Il est précisé que la rue des Lunetiers a déjà été faite.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 : rémunération des agents recenseurs

M. le Maire propose la rémunération des deux agents recenseurs qui seront :

- Mme Catherine SINET et M. Patrick LAURENT.

Le montant de la dotation forfaitaire qui sera versée à la commune au titre de l'enquête de recensement de 2020 s'élèvera à 1 942 euros.

Le Conseil Municipal décide que la rémunération brute des deux agents recenseurs sera calculée en fonction du nombre de questionnaires collectés soit :

- **1.84 € par bulletin individuel**
- **1.20 € par feuille de logement**

Le recensement sera réalisé en janvier et février 2020.

QUESTIONS DIVERSES

- Un géomètre a été missionné pour définir la limite de parcelle de M. Patrick DELANDE et le domaine communal, rue de la Briqueterie ; cette limite se situe « à peu-près » à la crête du talus. Ainsi, seront implantées des fascines à la crête de ce talus.

Un dossier sera déposé à la CCPV pour étudier l'obtention d'un financement qui sera mobilisé s'il peut être obtenu rapidement.

- Pour information, dans le cadre du raccordement à la fibre, SFR a effectué une proposition pour 2 box à la mairie et 2 box SIVOS. Ce projet demeurera en attente pour le moment.

- En 2018, la CCPV a décidé de mettre en place un CLS (Contrat Local de Santé) d'une durée de 5 ans co-signé avec l'ARS (Agence Régionale de Santé Haut de France). 4 axes stratégiques ont été identifiés. Une réunion sur le contenu de ce CLS se tiendra le mardi 5 novembre 2019 à 18 h – salle culturelle – Feuquières.

- Remerciements de l'Association Familiale de Songeons pour la subvention communale accordée.

- Invitation de M. Jean-Louis DOR, Maire d'ABANCOURT pour l'inauguration de la bibliothèque municipale le mercredi 16 octobre 2019 à 17 heures dans les locaux de la mairie.

- La commission « Appel d'offres » se réunira le 25 octobre 2019 à 19h salle de la mairie pour étudier les propositions sur l'acquisition du carburant de la station-service.

- M. Robert MABILLOTTE :

- Indique que le devis pour l'aménagement de l'espace containers/verres/cartons/vêtements est en cours
- Propose de demander un container supplémentaire au Relais pour la collecte des vêtements
- Sollicite le positionnement du Conseil Municipal sur la rénovation du chemin communal qui part de Morvillers en direction de Limermont ; les membres du Conseil Municipal sont invités à se rendre sur site le 18 octobre à 18h (rendez-vous à la station d'épuration de Morvillers)
- Demande au service technique d'effectuer une révision des guirlandes de Noël
- Fait part d'une demande de subvention des associations « Rêves de Gosses » et « Bouts d'Chou » pour l'achat de fournitures destinées à la décoration du sapin de Noël et la création d'une crèche ; il est accordé par le Conseil Municipal la somme de 200 euros.
- Rappelle qu'il a été prévu de réaliser l'aménagement de la sente entre la rue de la Laiterie et la Place du Franc Marché

- Demande d'abattre le cerisier fleurs place de l'Eglise
- Signale l'intervention de VEOLIA, rue des Sorbiers suite au bouchage des canalisations
- Signale le stationnement de voitures sur les trottoirs et demande de transmettre un courrier au propriétaire
- Informe que la commission de fleurissement se réunira le 19 octobre 2019 à 10h (rendez-vous chez Mme Annick DUPONT)
- Informe que les travaux relatifs à l'éclairage rue des Lunetiers est en cours de finition
- Soulève un débat sur la numérotation des habitations au hameau de Séronville
- Propose une nouvelle numérotation pour le cimetière qui est adoptée par le Conseil Municipal

- M. Jean-Claude BAGUET :

- Suggère la mise en place d'un protège ballon entre l'école et les maisons qui vont être mise en location ; le conseil municipal donne son accord.
- Indique le passage d'un expert suite aux dégâts constatés sur la toiture de la halle

- M. Philippe PICQUE :

- Signale la vitesse excessive rue du Maréchal de Boufflers au niveau du Foyer Rural
- Rappelle la soirée organisée par le club de Football, samedi 19 octobre 2019 à la salle des fêtes d'Ernemont Boutavent
- Rappelle la foire aux Harengs le 24 novembre 2019 matin sous la Halle

- M. Frédéric LANGLOIS :

- Reviens sur le bon déroulement de la soirée de clôture de la Semaine Bleue le vendredi 11 octobre ; le Conseil Municipal relève également l'ensemble des événements de cette semaine bleue.
- Fait le point sur l'organisation de la brocante.

Mme Sophie FOUCAULT :

- Indique que la commission qui organise le Noël de la commune se réunira le 16 novembre à 9h30 pour terminer les achats de jouets (Rendez-vous place de la Halle).

Séance levée à 22h

Prochaine séance le mardi 12 novembre 2019.